



BULLETIN D'INSCRIPTION

Vide Grenier le 11/10/2026
Les Ombrières (Burry)
Saint Vincent de Tyrosse

Nom : Prénom :

Adresse.....

Code Postal : Ville :

Numéro d'immatriculation du véhicule.....

Tél (obligatoire) :

Email :

*Je réserve.....table(s) (1.80 m) à 8 € soitx 8 € = € (avec 1 chaise)

*Je réserve portant(s) à 2 € soitx 2 € = € (portant non fourni)

*Je réserve un emplacement de ml à 4 € le ml (sans table/sans chaise)

(min 2 ml) soit X 4€ = €

TOTAL :€

Paiement uniquement par chèque à la réservation à l'ordre **DES AMIS DE LA RECRE**

Et à adresser à Madame Catherine CHEVALIER
6 avenue de la Gare
40230 St Vincent de Tyrosse.

Contact pour tout renseignement : 06 03 67 96 04

Joindre photocopie carte d'identité recto/verso (obligatoire) ainsi que la déclaration sur l'honneur. **Tout dossier incomplet ne sera ni traité et ni validé.**



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Vide grenier organisé par L'Association
« Les Amis de la Récré »

1 avenue du Résinier

40230 ST VINCENT DE TYROSSE

ST Vincent de Tyrosse, le 11 octobre 2026

Je soussigné(e), (Prénom, Nom),
né(e) le :/...../..... à(lieu de naissance)
domicilié(e) :

Code postal : Commune

participant non professionnel à un vide grenier désignée ci-dessus, déclare sur
l'honneur :

- N'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature
- ou n'avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à
.....(lieu) le/...../2026 (date).

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont
des objets personnels et usagés.

Fait à, le,...../...../.....

Signature

REGLEMENT INTERIEUR

Les bulletins d'inscriptions devront nous parvenir accompagnés de leur règlement (uniquement par chèque) à l'ordre des « Amis de la Récré », de la photocopie de la **Carte Nationale d'Identité obligatoire** et de la **déclaration sur l'honneur**. **Tout dossier incomplet ne sera ni traité et ni validé.**

Ils seront adressés à :

Madame CHEVALIER Catherine
6 Avenue de la Gare
40230 Saint Vincent de Tyrosse

La réservation d'un emplacement (par ordre d'arrivée) ne sera effective qu'après réception du règlement.

Toute réservation non réglée au 05 octobre 2026 ne sera pas prise en compte.

Le prix de l'emplacement est de 8 € la table (1.80 m) avec 1 chaise.

Le prix de l'emplacement sans table et sans chaise est de 4 € le ml.

Le prix d'un portant (non fourni) est de 2 €.

En cas de défection de la part d'un exposant, ses droits d'inscriptions ne lui seront pas restitués. L'installation pourra se faire à partir de 7h00 jusqu'à 9h00. Tout emplacement réservé et non occupé à 9h00 sera considéré comme disponible et pourra être attribué à une autre personne et non remboursé.

L'exposant s'installe à l'emplacement qui lui est attribué. Interdiction de s'installer de sa propre initiative et de changer l'emplacement.

L'exposant est responsable de son emplacement, du montage et démontage de son stand et de sa sécurité : ne pas gêner la circulation des visiteurs dans les allées.

L'exposant est responsable du matériel qui lui est prêté (table(s) et chaise(s)).

L'exposant laisse l'emplacement propre au départ : les objets invendus ne doivent en aucun cas être abandonnés sur le site, l'exposant s'engage à les remporter.

L'association décline toute responsabilité en cas de vol, perte et/ou sinistre des objets ... ou problèmes avec un tiers (acheteur, vendeur ...). Les transactions sont sous la seule responsabilité des parties concernées.